

HORIZON 26 6

LE MAGAZINE DE L'OUST À BROCELIANDE COMMUNAUTÉ



la Mobilité
Dossier / p.8

OBC en images p.4

OBC tour d'horizon p.6

OBC en action[s] p.16

4 | OBC
en images



6 | OBC
tour d'horizon

8 | DOSSIER :
la mobilité

12 | FOCUS :
DÉCHETS

16 | OBC
en action[s]



24 | OBC
Culture

28 | LA PAGE
des enfants




De l'oust à brocéliande
COMMUNAUTÉ

A GAGLILY - GUFÉ - MALESTROIT

De l'Oust à Brocéliande communauté
PA Tirpen CS 80 055 - 56 140 Malestroit
02 97 75 01 02 | contact@oust-broceliande.bzh

www.oust-broceliande.bzh

 De l'Oust à Brocéliande communauté

Horizon (26) :

Le magazine d'information de l'Oust à Brocéliande communauté #6

Directeur de la publication : Jean-Luc Bléher

Rédaction : Service communication et services communautaires

Maquette et mise en page : Service communication

Photos : Services communautaires, Adobe stock

Magazine tiré à 20 000 ex.

Impression : Imprimerie IOV



Jean-Luc Bléher

Maire

Président de l'Oust à Brocéliande communauté
Guer - La Gacilly - Malestroit

Cette nouvelle édition de votre magazine intercommunal « Horizon 26 » vous invite à découvrir les multiples projets et actions menés au sein de l'Oust à Brocéliande communauté visant à développer de façon harmonieuse le territoire, avec au cœur de nos préoccupations la qualité du service à apporter aux habitants, toutes générations confondues. C'est le cas pour deux dossiers essentiels à enjeu majeur qui sont traités dans ce magazine : les déchets et la mobilité.

En perspective, sont prévus des travaux d'extension de parcs d'activités jalonnant la 4 voies mais aussi dans l'arrière pays à Carentoir et à La Gacilly, car il s'agit de consolider l'existant mais aussi d'attirer de nouveaux projets. Le développement économique constitue, en effet, la ressource essentielle de notre collectivité via la fiscalité appliquée aux entreprises, même si celle-ci va faire l'objet d'une réforme complète dès 2024, avec la fin de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises remplacée par une quote part de

la TVA nationale. Ce qui rend ses ressources, déconnectées du local, plus aléatoires et ampute la collectivité de son autonomie fiscale.

Toute cette volonté d'agir doit s'appuyer et participer évidemment de la dynamique des communes au travers d'une co-construction équilibrée de notre territoire et de son identité. Cela a donné lieu au lancement d'une consultation en cours, sur l'attractivité du territoire, associant tous les acteurs locaux, s'appuyant sur la richesse de ses atouts géo-stratégiques et sur la qualité de son environnement. Soyez assuré.e.s qu'en permanence, avec les élus de la communauté de communes, j'ai le souci d'un développement harmonieux mais dynamique de la vitalité locale préservant notre qualité de vie et notre bien-être collectif.

Retrouvez toutes les actualités d'OBC

La lettre aux habitants

L'application OBC Mobile

Nos réseaux sociaux



«Petits déj prospectifs»

A l'occasion de « Petits déj prospectifs », les élus municipaux et collaborateurs des 26 communes intéressés par le sujet mis à l'ordre du jour sont conviés à échanger autour d'un café. L'objectif est de favoriser l'interconnaissance, partager les bonnes pratiques et favoriser la cohésion au sein de l'ensemble des élus de la communauté de communes, tant communautaires que municipaux. Pour la première édition, le 5 mai à Missiriac, le succès était au rendez-vous. Réunis autour du thème de la communication, les échanges ont été riches, et un prochain rendez-vous est attendu afin de s'accorder sur les bonnes pratiques à développer et valider des solutions à mettre en place afin de répondre aux manquements relevés...



Maison de l'habitat : « Apéro réno »

La maison de l'habitat et de l'énergie De l'Oust à Brocéliande communauté a réuni les entreprises du territoire et acteurs de la rénovation à un temps d'échange autour d'un « apéro réno » le mardi 27 juin à 19h à Ruffiac. A l'ordre du jour, la réalisation d'une charte entre les entreprises et OBC en vue d'assurer sur le territoire, la mise en relation des particuliers et des entreprises locales pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique de leur logement. Elle vise à valoriser les professionnels locaux, qui par la qualité des prestations délivrées, sont engagés dans une démarche vertueuse en faveur de la performance énergétique des bâtiments, et à faciliter les démarches des habitants du territoire dans leur projet de rénovation, en favorisant la mise en relation avec ces professionnels.

En Juillet, fais ce qu'il te plaît !

Enfin presque... Grâce aux multiples camps organisés pour les enfants et ados du territoire, ces derniers ont pu s'éclater tout l'été. Partir, sac à dos chargé, à vélo pour les plus jeunes, ou encore profiter d'une balade en bateau pour découvrir une exploitation ostréicole, se balancer d'arbres en arbres à l'accrobranche... Encore une belle saison d'animation organisée et animée par l'équipe du service jeunesse de L'Oust à Brocéliande communauté.



Matinée sécurité vélo/ trotinette

Direction le Pumptrack de Missiriac pour les enfants de 7/12 ans de l'ALSH de Malestroit afin de suivre une initiation à la trottinette. Quizz ludique sur la sécurité, ils sont repartis le diplôme en poche.



Les permanences de retrait des cartes déchets

- Si vous habitez l'une des communes desservies par les déchèteries de Carentoir, Ruffiac ou Sérent, vous vous êtes certainement rendus dans l'une des nombreuses permanences de retrait, organisées de janvier à septembre, dans les locaux de la communauté de communes. Plus de 11391 cartes récupérées. Cette carte d'accès est indispensable pour se rendre dans les déchèteries.



Musée de la Résistance en Bretagne L'exposition temporaire « Vous n'irez plus danser »

Le Musée de la Résistance en Bretagne invite, jusqu'au 31 décembre 2023, à la découverte de l'atmosphère des bals clandestins et de leur histoire de 1939 à 1945. Empêchés, réprimés et sanctionnés par le régime de Vichy, car défiant la morale et les bonnes mœurs, les bals sous toutes leurs formes sont interdits sur le territoire français de mai 1940 jusqu'en avril 1945. Or, la danse est le principal loisir de masse pendant la période de l'entre-deux-guerres, ils deviennent alors clandestins...



Ateliers des professionnels du tourisme

Le service Tourisme propose régulièrement des ateliers gratuits aux professionnels du tourisme (hébergeurs...). Ils étaient une dizaine à s'être réunis pour créer et mettre à jour les informations de leur fiche d'établissement sur Google. Il s'agit en effet d'informations importantes pour leur activité, puisque ce sont celles visibles par les touristes et clients lors de leurs recherches sur Google et Google Maps.



Inauguration du pôle enfance de La Gacilly

- Sous un soleil radieux et des invités ravis s'est tenue l'inauguration du pôle enfance de La Gacilly le 1^{er} juin.
- C'est devant un parterre d'invités tels que le secrétaire général de la préfecture, le député, les sénateurs, les conseillers départementaux, le président de la CAF, le président d'OBC, le maire de La Gacilly, les élus communautaires ... que les membres du personnel du multi-accueil, de l'accueil de loisirs, du relais petite enfance et du lieu d'accueil enfant-parent se sont mués en de formidables guides et ambassadeurs de ce nouveau lieu de vie pour les enfants du secteur de La Gacilly.
- Depuis janvier déjà, les enfants de 0 à 3 ans occupent les locaux du multi-accueil et depuis mi-avril ce sont les enfants des ALSH qui profitent de ces espaces flambant neufs !



Les rencontres intergénérationnelles du Relais Petite Enfance

Les matinées passerelles entre enfants, assistantes maternelles et personnes âgées se déroulent 3 à 4 fois dans l'année sur Guer et Carentoir, au sein des maisons de l'enfance ou des foyers logements. Elles donnent lieu à de chouettes moments d'échanges et de rencontres autour du jeu, d'activités, de comptines...



Campagne de communication mobilité

Afin d'accompagner le lancement et la promotion des lignes de Bus OBC, une campagne d'affichage a été engagée sur les panneaux d'affichages des communes d'OBC, ainsi que dans la presse locale.

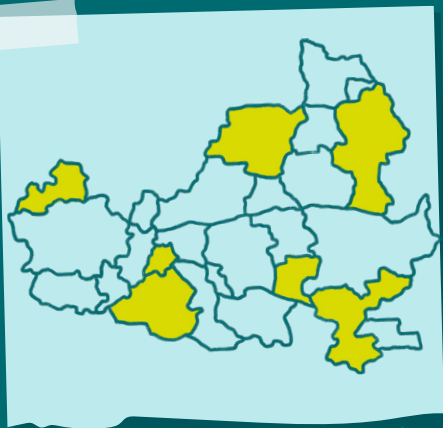


OBC

tour d'horizon

les communes du

TERRITOIRE OBC



- * Auçan
- * Beignon
- * Bohal
- * Carentoir
- * Caro
- * Cournon
- * Guer
- * La Gacilly
- * Lizio
- * Missiriac
- * Malestroit
- * Monteneuf
- * Pleucadeuc
- * Porcaro
- * Réminiac
- * Ruffiac
- * Saint Abraham
- * Saint Congard
- * Saint Guyomard
- * Saint Laurent sur Oust
- * Saint Malo de Beignon
- * Saint Marcel
- * Saint Martin sur Oust
- * Saint Nicolas du Tertre
- * Sérent
- * Tréal



La Gacilly

Le Festival Photo

L'un des objectifs premiers de la communauté de communes est de contribuer au rayonnement du territoire, notamment en accompagnant et en encourageant les actions culturelles.

De l'Oust à Brocéliande communauté est une terre de festival. De Lizio à Porcaro et de Malestroit à Pleucadeuc, nombreuses sont les communes qui accueillent des événements qui contribuent à la dynamique du territoire. De part son rayonnement et du grand nombre de visiteurs, le Festival Photo de La Gacilly occupe une place à part dans ce paysage festivalier.

Aussi, la communauté de communes est attachée à soutenir le Festival Photo, lequel fait également écho à l'ambition éducative du territoire. Il offre une exposition de grande qualité, avec des photographes de renom et des œuvres sélectionnées qui véhiculent un discours à la fois artistique et pédagogique. Par son originalité, la beauté de son cadre et sa gratuité, il représente aussi un des principaux fers de lance de l'offre touristique du territoire. OBC est fière de compter parmi les partenaires publics du Festival Photo et souhaite que ce rendez-vous riche en découvertes interpelle encore de nombreuses années.

Contact « Etre bénévole au Festival Photo de La Gacilly » :

contact@festivalphoto-lagacilly.com

ou par téléphone au 02 99 08 68 00

Augan, Lizio, Pleucadeuc

Soutien à la Fondation du Patrimoine

De l'Oust à Brocéliande communauté et la Fondation du Patrimoine ont signé une convention de partenariat afin de préserver le patrimoine situé sur le territoire intercommunal. Ainsi, la Fondation du Patrimoine met à disposition ses compétences techniques pour conseiller et orienter les porteurs de projets et permettre aux propriétaires de bénéficier d'aide à la restauration de leurs biens.

Plusieurs projets bénéficient actuellement de l'appui de la Fondation du Patrimoine sur le territoire d'OBC et sont en cours d'appel aux dons : la chapelle de la Sainte-Trinité à Lizio, la chapelle Saint-Joseph à Pleucadeuc et l'église Saint-Marc-Saint Joseph à Augan.

Saint Nicolas du Tertre

Bus OBC, elles ont testé pour vous la ligne 2



A bord de la navette OBC
Mobilité n° 2

Anita Hemery et Corinne Bayon, élues de Saint-Nicolas du Tertre à la commission Affaires Sociales, ont accompagné des membres du club l'Eternel Printemps pour tester la ligne de bus d'OBC circulant entre La Gacilly et Malestroit (ligne 2). La sympathique équipe s'est donnée rendez-vous à l'arrêt de bus « Parking école » à 9h22, et direction le terminus, Malestroit (via Tréal, Ruffiac et Missiriac), pour une arrivée 22 minutes plus tard. Au programme, quelques courses au marché et partage d'un moment de convivialité sur la terrasse ensoleillée de la place du Bouffay. De retour vers 13h05 à Saint Nicolas du Tertre, les participants étaient satisfaits de leur matinée. A renouveler !



Pleucadeuc, Chapelle Saint-Joseph

Guer, La Gacilly, Malestroit

Petites Villes de demain (PVD) en action !

Accompagnées par la communauté de communes, les communes de Guer, La Gacilly et Sérent ont été retenues pour le programme national « Petites villes de demain » qui vise à renforcer la revitalisation des centres-villes.

PVD s'est concrétisé depuis par la signature d'une convention avec divers partenaires, dont l'Etat, la Région, le Département et la Banque de territoire. Il entre donc en phase de réalisation avec 36 projets en matière d'habitat, de tourisme, de commerce, d'urbanisme et de mobilité. Ainsi, la rénovation des centres villes vise à faciliter l'accès aux commerces et services, développer l'offre de logement et améliorer la performance énergétique du bâti ancien.

A Sérent, il s'agit d'intégrer la ville dans l'offre touristique de l'OBC en valorisant de manière raisonnée le site des Tourbières et en organisant l'espace urbain pour réguler le bon accueil des visiteurs.

Divers projets – labellisation en « village-étape », développement des liaisons douces vers Bellevue, structuration du Val Coric en pôle d'échange multimodal – visent à ériger Guer en point d'entrée du territoire de l'Oust à Brocéliande communauté.

Enfin, La Gacilly s'appuiera sur PVD pour développer de manière maîtrisée le port de Glénac et enrichir l'offre commerciale avec la reconversion du site de la « Fabrique ».

DOSSIER *Mobilité*



“ *Combiner les logiques de proximité et d'accessibilité, tout en promouvant de nouvelles habitudes de déplacement.* ”

Muriel Hervé

Vice-présidente déléguée à la mobilité

De l'Oust à Brocéliande communauté est un territoire rural dynamique, lieu de vie et de travail entre Vannes et Rennes. Comme la plupart des territoires ruraux, l'usage de la voiture est incontournable. Or, cette dépendance à la voiture est également un facteur d'exclusion sociale.

En effet, se déplacer en voiture nécessite un apprentissage coûteux, l'acquisition d'un véhicule dont l'entretien et le carburant représentent une dépense de plus en plus conséquente. Pour d'autres, l'âge venant, l'exercice de conduire ne leur est plus possible. Quant à ceux qui possèdent néanmoins un véhicule, et dans le contexte économique international actuel, force est de constater que le réflexe est de restreindre les déplacements afin de limiter les passages à la pompe.

Par ailleurs, près d'un quart des Français déclare avoir déjà renoncé à un travail ou à une formation faute de moyen pour se déplacer. Ce constat progresse fortement parmi les populations les plus jeunes et socialement les plus fragiles. D'ailleurs, nombre de chefs d'entreprise du territoire abondent également à ce constat en exprimant leur difficulté à recruter des personnes notamment en raison de l'obstacle de la mobilité.

Dans un contexte de défis climatiques

et énergétiques, la communauté de communes a souhaité réfléchir à une mobilité plus durable sur l'ensemble du territoire et accompagner les changements à la fois individuels et collectifs. Lors du conseil communautaire de l'Oust à Brocéliande communauté du 25 février 2021, les élus ont décidé de se doter de la compétence mobilité. L'intercommunalité est donc devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur le territoire afin d'engager un ambitieux projet qui prend forme en début d'année 2023.

Après avoir mis l'accent sur le schéma vélo dès 2019 ainsi que la continuité de la location des vélos à assistance électrique (VAE), et soucieuse d'offrir à ses habitants une offre de transport la plus diversifiée possible, OBC déploie en 2023 plusieurs modes de transport en s'appuyant sur le trépied Malestroit/Guer/La Gacilly, communes de centralités : nouvelle ligne de bus BreizhGo N°12 à l'Est du territoire (Redon-La Gacilly-Guer-Plélan), un réseau de 5 lignes intérieures de Bus OBC, un service de transport à la demande et amélioration des horaires et dessertes de la ligne BreizhGo N°4 (Vannes-Ploërmel).

Vous pouvez retrouver toute l'actualité des services de la communauté de communes sur l'application OBC mobile et sur www.oust-broceliande.bzh

JOSSÉLIN

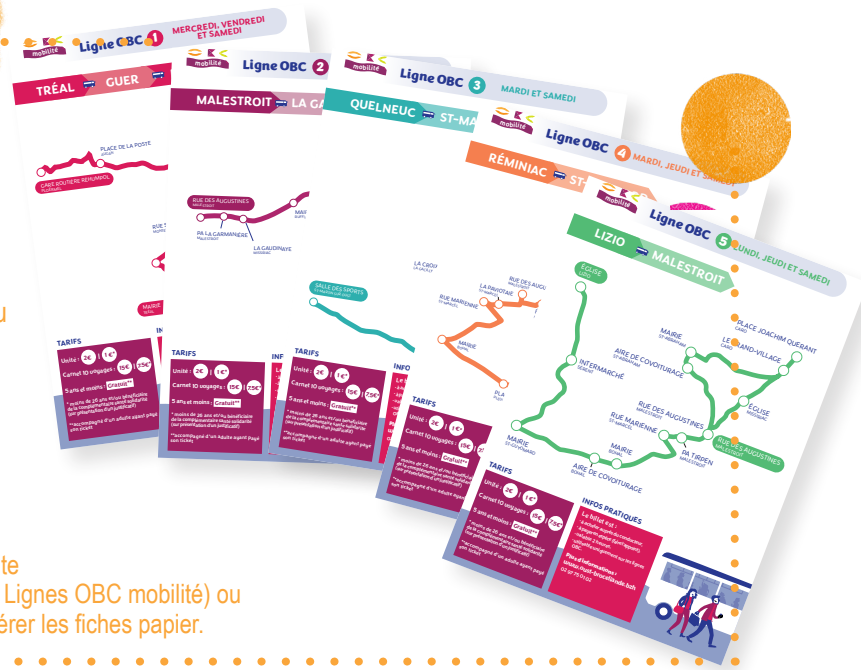


DOSSIER

Le saviez-vous ?

Les lignes de Bus OBC sont expérimentales. A ce titre, les grilles horaires sont susceptibles d'évoluer au dernier trimestre 2023 afin de mieux répondre aux besoins des habitants. Ainsi, le réseau de lignes de bus OBC sera évalué tout au long des trois années à venir. La pérennisation sera fonction de la fréquentation.

Pour consulter les horaires, consultez le site www.oust-broceliande.bzh (Accès direct > Lignes OBC mobilité) ou rendez-vous dans votre mairie pour récupérer les fiches papier.



POUR LIRE UNE FICHE HORAIRE, COMMENT FAIT-ON ?



SENS DE CIRCULATION



		Jours mercredi & vendredi		samedi	
		011	013	015	017
N° circulation					
TRÉAL	Mairie	08:30	12:00	12:30	17:20
RÉMINIAC	Parking des Cars	08:37	12:07	12:37	17:27
MONTENEUF	Rue St-Michel	08:42	12:12	12:42	17:32
GUER	Église	08:53	12:23	12:53	17:43
GUER	Val Coric	09:00	12:30	13:00	17:50
PORCARO	La Belle Alouette	09:11	12:41	13:11	18:01
AUGAN	Place de la Poste	09:16	12:46	13:16	18:06
PLOËRMEL	Gare routière Réhumpol	09:28	12:58	13:28	18:18

SENS DE CIRCULATION



		Jours mercredi & vendredi		samedi	
		012	014	016	018
N° circulation					
PLOËRMEL	Gare routière Réhumpol	09:38	11:00	07:38	15:33
AUGAN	Place de la Poste	09:50	11:12	07:50	15:45
PORCARO	La Belle Alouette	09:55	11:17	07:55	15:50
GUER	Église	10:05	11:27	08:05	16:00
GUER	Val Coric	10:12	11:34	08:12	16:07
MONTENEUF	Rue St-Michel	10:24	11:46	08:24	16:19
RÉMINIAC	Parking des cars	10:29	11:51	08:29	16:24
TRÉAL	Mairie	10:36	11:58	08:36	16:31

Transport à la demande

UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICE

L'offre de mobilité « TAD » s'adresse aux personnes de 75 ans et plus ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite reconnues handicapées. Le transport est proposé à partir du domicile vers l'un des trois pôles structurants de l'Oust à Brocéliande communauté (Guer, Malestroit et La Gacilly), en fonction de la commune de résidence.

Le transport à la demande a pour objectif de donner la possibilité à un public isolé de pouvoir se déplacer. Il s'agit de proposer une offre de

mobilité complémentaire aux autres services. Ainsi, l'usager est pris en charge à son domicile, à l'aller le taxi passe prendre l'usager entre 9h et 10h ou entre 14h et 15h. Au retour, le départ a lieu à 12h et à 17h. Chaque trajet est facturé 2€, soit 4€ pour un aller-retour. Ce service fonctionne le lundi et le jeudi pour les habitants du secteur de Malestroit, le mardi et le samedi pour ceux du secteur de La Gacilly, et le mercredi et le vendredi

pour les résidents du secteur de Guer.

Pour profiter de ce service, une inscription préalable est obligatoire auprès de la communauté de communes, au minimum 7 jours ouvrés avant la première course. Ensuite, les réservations peuvent être effectuées au plus tôt un mois avant le déplacement et jusqu'à la veille avant 17h, et le samedi avant 17h pour le lundi.

Contact :

Information et inscription préalable au : 02 97 75 01 02 - contact@oust-broceliande.bzh
Réservation de la prise en charge : 02 99 300 300 (prix d'un appel local)

Les lignes régionales

Depuis septembre 2017, le Conseil régional de Bretagne a réuni sous le nom de « BreizhGo » l'ensemble des modes de transports gérés par celui-ci. Depuis ce début d'année 2023, suite à un dialogue régulier avec la Région, trois lignes régionales maillent le territoire afin d'offrir le meilleur service aux habitants.

Le 3 janvier 2023 une nouvelle ligne du réseau régional BreizhGo, la ligne N°12, rejoignant Redon à Plélan, a été ouverte au public. Elle traverse les communes situées à l'Est du territoire, soit Cournon, La Gacilly, Carentoir, Guer, Saint-Malo de Beignon et Beignon. Cette nouvelle ligne, à l'initiative de l'Oust à Brocéliande communauté, est issue d'une discussion engagée avec la Région, Redon Agglomération et Brocéliande Communauté.

Par ailleurs, OBC a entamé des échanges avec la Région, Vannes Agglo et Ploërmel Communauté, autour de la ligne BreizhGo N°4 (Vannes-Ploërmel), située à l'Ouest de la communauté de communes, afin que les horaires et arrêts soient les mieux adaptés aux entreprises et à la population. A partir de septembre 2023, le nombre d'aller-retour passera de 3 à 8, avec des arrêts situés principalement au niveau des aires de co-voiturage (les arrêts : aire de Val d'Oust à de Saint-Abraham, aire du Gros Chêne à Sérent, Place Queinnee à Malestroit, Rond-Point Loïc Bouvard à Saint Marcel et aire de Bel Orient à Bohal).

A ces deux lignes régionales, il faut ajouter la ligne interdépartementale reliant Pontivy à Rennes et passant à Ploërmel et Guer.



Le saviez-vous ?

Le territoire d'OBC dispose de plus d'une quarantaine d'itinéraires de randonnées. A pied, à cheval, à vélo, par les voies vertes ou encore le long du canal, quelque soit le profil, les randonneurs s'y trouveront comblés. Carte et topos guides sont disponibles en version papier à l'office de tourisme ou consultables directement sur le site internet d'OBC ou via l'application OBC mobile.



Vélo à assistance électrique : je teste ou je me lance...

La communauté de communes poursuit le déploiement de sa politique volontariste en faveur de la pratique du vélo à travers une offre de service de location de vélos à assistance électrique, dont des vélos reconditionnés. C'est le moment de passer au vélo !

L'offre de location de vélos à assistance électrique comprend deux formules. Ainsi, il est possible de tester l'utilisation du vélo pendant 1 à 3 mois pour 40€/mois, ou de s'engager pour un an avec option d'achat à l'issue du contrat. Pour cette dernière formule, les douze mensualités de la location du vélo seront déduites du prix du vélo, et la communauté de communes ajoutera une prime de 100€.

Pour les petits trajets maison-travail, pour faire un geste pour la planète, pour rester en pleine forme ou pour faire des économies... il suffit de réserver son vélo auprès de la communauté de communes pour un retrait à Guer (Maison des services) ou à Malestroit (siège communautaire).

Contact : 02 97 22 59 31 | locationvae@oust-broceliande.bzh

Biodéchets Tri obligatoire au 1^{er} janvier 2024

A partir du 1^{er} janvier 2024, tout producteur de biodéchets (particulier, professionnel, collectivité) sera dans l'obligation de trier à la source ses biodéchets, comme c'est déjà le cas pour les emballages, le verre ou le papier, et ceci afin de valoriser au mieux les déchets et de réduire le volume des ordures ménagères non triées.

Nouvelle étape dans l'optimisation du tri, les épluchures, les restes de repas et les déchets de jardins seront à déposer dans les composteurs individuels ou collectifs. Contrairement aux idées reçues, le compostage domestique ne génère pas d'odeurs. Par ailleurs, le processus de compostage réduit par trois les volumes des biodéchets, ces déchets étant composés à plus de 90% d'eau.

Pour un territoire à dominante rurale comme OBC, 91,4% des logements étant des maisons individuelles, l'incitation au compostage individuel a été initiée dès 2017 par la mise à disposition gratuite de composteurs individuels. A ce jour, 63% des foyers du territoire pratiquent le compostage, parmi eux 523 sont

venus chercher un composteur lors des distributions organisées en 2023. Pour les autres foyers, ne disposant pas d'espace pour l'installation du composteur, des points d'apports volontaires seront installés au cours du second semestre 2023, voire courant d'année 2024, en concertation avec les communes.

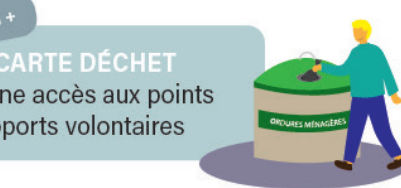
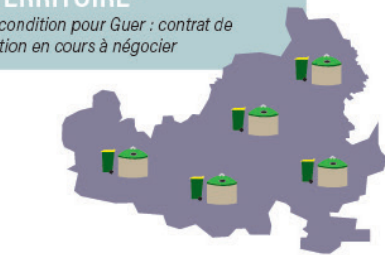
Les biodéchets représentent un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français. Or, l'enfouissement des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES) : le tassement des déchets provoque la fermentation de déchets alimentaires dans un milieu sans oxygène, créant ainsi des conditions favorables à l'émission de méthane dans l'atmosphère. Ce gaz a un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO₂. De même, l'incinération de ces déchets produit également des GES et notamment du CO₂ lors de leur combustion. A l'inverse, la valorisation organique via le compostage permet de faire retourner au sol ou de transformer des matières organiques brutes en une matière valorisable adaptée aux besoins agronomiques des sols. Ce compostage contribue également à réduire les tournées des camions de collecte de déchets sur les routes, soit moins de dépenses d'énergie pour leur transport.

- 2 Territoire de **GUER**
Collecte des **OM / TRI** en **PAP**
+ RI : 18 levées / an pour le bac vert,
tous 15 jours pour le bac jaune
- 3 Territoire de **LA GACILLY**
Collecte des **OM / TRI** en **PAP**
Pas de RI mais une REOM



JANVIER 2024
en oeuvre du **SCÉNARIO**
COLLECTE SUR TOUT
TERRITOIRE*

Condition pour Guer : contrat de
collecte en cours à négocier



Envoi d'une **FACTURE À BLANC**
EN 2024 (Facture fictive sans règlement.
Le règlement sera effectif en 2025)

LÉGENDE ACRONYMES
OM : Ordures ménagères
AV : Apport volontaire
PAP : Porte à porte
RI : Redevance incitative
REOM : Redevance d'enlèvement des ordures
ménagères

Point d'apport volontaire en test

Dans la perspective du tri des biodéchets à la source, De l'Oust à Brocéliande communauté, en partenariat avec le SITTO MMI, a installé le premier point d'apport volontaire (PAV) à Malestroit (7 rue de l'éperon), à titre d'expérimentation. D'autres PAV seront mis à disposition par la suite.

Pour les usagers ne disposant pas de jardins notamment dans les centres-bourgs, l'installation du PAV à Malestroit représente la première expérimentation sur un espace plus dense et vertical. Pour cartographier l'implantation de ces PAV, les usagers ciblés sont situés sur un rayon de plus ou moins 100 mètres. Un accompagnement a été réalisé à travers un courrier expliquant la démarche, des flyers pédagogiques et du porte à porte pour échanger sur les divers éco-gestes. Un « bio-seau », contenant idéal pour les restes alimentaires, a été mis à disposition des usagers concernés.

Le point d'apport volontaire des biodéchets fonctionne sur un système de « caisse palette », ce qui assure une absence d'odeur et une propreté du PAV. La caisse collectée est remplacée par une caisse propre chaque semaine.

FOCUS Déchets

ENCORE DE TRI EN DÉCHÈTERIE

Des travaux ont été engagés dans les déchèteries du territoire afin d'offrir aux habitants un service de qualité et de répondre aux contraintes réglementaires et techniques actuelles et à venir. En effet de nouveaux espaces et caissons ont été installés afin d'accueillir les nouvelles filières « Responsabilités élargies du producteur » REP.

La responsabilité élargie du producteur (REP) s'inspire du principe « pollueur-payeur », elle implique que les acteurs économiques (fabricants, distributeurs, importateurs) sont responsables de l'ensemble du cycle de vie des produits qu'ils mettent sur le marché, de leur éco-conception jusqu'à leur fin de vie. Ainsi, des caissons sont installés afin de collecter les ordures ménagères par filière afin de réduire la quantité d'ordure ménagères résiduelles, et ainsi développer le réemploi et la réparation des objets, et le cas échéant de développer le recyclage de ceux qui ne pourraient pas être réemployés ou réutilisés.

Les 4 nouvelles filières de tri des déchets en 2023 :

- Les articles de bricolage et de jardinage non thermiques,
- Les articles de bricolage et de jardinage thermiques,
- les jouets,
- Les articles de sport et loisir.

Les agents d'accueil sont à l'écoute des usagers afin de les guider au mieux pour un tri efficace. Dès l'été 2024, la déchèterie de Carentoir ré-ouvrira ses portes.

Territoire économe en ressources

De l'Oust à Brocéliande communauté s'est engagée en 2021 dans le programme « Territoire économe en ressources », subventionné par l'ADEME*, qui a pour objectif de réduire et de valoriser les déchets des professionnels présents sur le territoire. Les actions sont ancrées dans une démarche d'économie circulaire, l'objectif étant de valoriser, dans une nouvelle boucle de production, des déchets produits dans le cadre de l'activité de diverses entreprises afin de limiter les pertes et réduire leurs empreintes écologiques.



*Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Le saviez-vous

La tarification incitative vise notamment l'application du principe pollueur-payeur aux usagers du service, elle incite également à des comportements vertueux. Dans le nouveau système, les foyers paieront une part fixe qui correspond à un certain nombre de dépôts annuels et une part variable incitative au-delà.

LE TRI, UN GESTE QUOTIDIEN POUR LA PLANÈTE



Contrairement aux emballages triés (bac jaune), les ordures ménagères ne font l'objet d'aucun tri et ne permettent pas de véritable valorisation de matière. Les ordures ménagères sont traitées par incinération. Par contre, les emballages sont triés par famille de matériaux puis compactés et conditionnés en balle, afin d'être expédiés vers les centres de recyclage. Les usines utilisent alors ces déchets comme matière première secondaire pour fabriquer de nouveaux objets utiles à notre vie de tous les jours. Ainsi, 1 tonne de carton recyclé permet d'économiser 1,4 tonne de bois. En triant également les biodéchets, la poubelle d'ordures ménagères sera moins importante, mais également moins odorante.



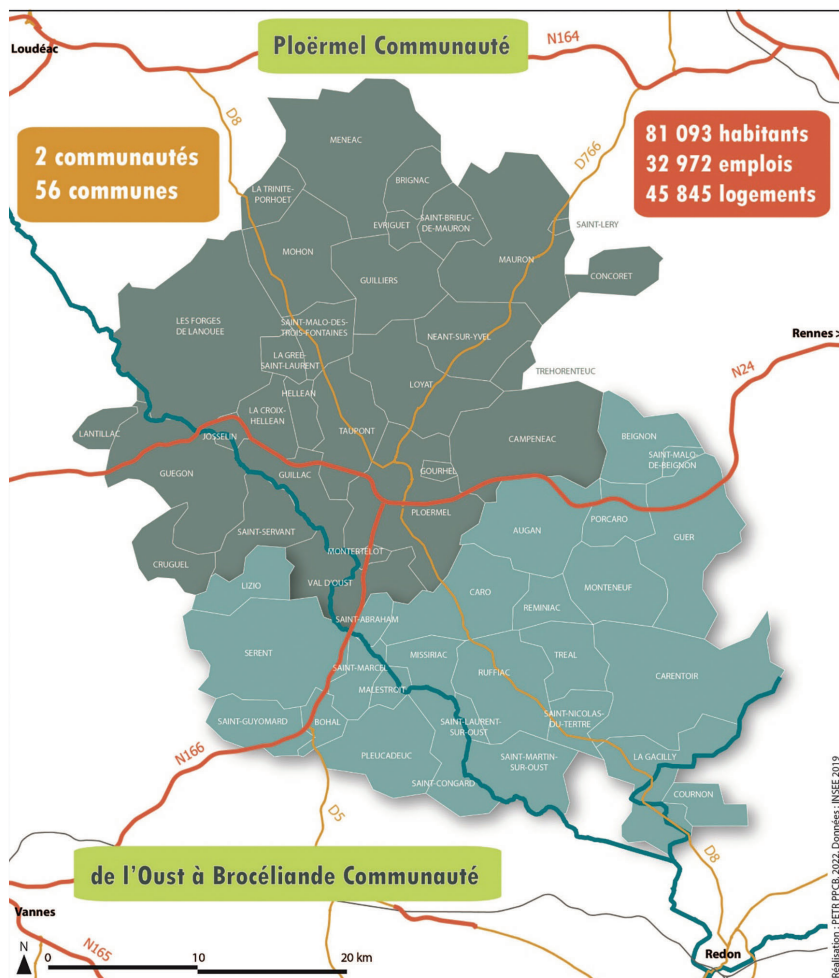
POINT ACTUS

Le Pays de Ploërmel Coeur de Bretagne

Après plusieurs mois de tension, avec comme pic le rejet du vote du budget 2023 par Ploërmel Communauté, la saisine, conformément à la règle de la Chambre Régionale des Comptes (CRC), par le Préfet, et la confirmation par la CRC, les bureaux des deux communautés se sont mis d'accord sur une nouvelle organisation des compétences dans un cadre institutionnel révisé.

Après échanges, les compétences suivantes seront conservées dans la future structure :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale, document d'urbanisme majeur qui définit la planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie dans le cadre d'un projet d'aménagement stratégique. Il retranscrit le projet de territoire et assure l'articulation entre le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la compétence du Conseil régional, et les documents d'urbanisme communaux (cartes communales, plans locaux d'urbanisme).
- Le Contrat Local de Santé qui permet de mieux adapter les politiques régionales de santé aux besoins particuliers du Pays de Ploërmel avec l'objectif de réduire les inégalités de santé en Bretagne ;
- Le Conseil de Développement, instance qui représente les milieux économiques, sociaux,



culturels, scientifiques, environnementaux et associatifs des deux communautés.;

- Le portage des subventions Leader pour le compte des deux EPCI.

Un travail est engagé par les trois structures pour réécrire les statuts et clarifier les domaines d'intervention. Les discussions des prochains mois porteront sur l'organisation institutionnelle avec le choix du cadre juridique, la réduction du nombre de délégués, tout en maintenant la parité entre les deux communautés. L'objectif est de valider ces changements en conseil communautaire au début de l'automne 2023, puis en Conseil du Pays pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2024.

Fonctionnement

DÉPENSES :

27 M €

RECETTES :

30.8 M €

Investissement

DÉPENSES :

6.3 M €

RECETTES :

6,3 M €

Répartition du budget par politique

**22.5 % | Ordures
Ménagères**



**18.7 % | Petite enfance,
enfance, jeunesse**

Multiaccueils, Relais petite enfance,
LAEP, Accueils de loisirs...



13.4 % | Développement éco

Parc d'activités, Économie et services,
Animation Économique, Territoire zéro
chômeurs, Petites villes de demain



11.8 % | Services supports

Administration, RH, Finances, Marchés publics,
informatique...



10.3 % | Culture / Tourisme

Equipements culturels, Promotion
touristique, Halte fluviale...



7.3 % | Voirie, Bâtiments



6 % | Mobilité

TAD, Vélos à assistance électrique, Lignes
de transports en commun



5.8 % | Associations et Sport

Subventions aux associations, équipements sportifs



2.1 % | Habitat, Énergie

Habitat, énergie, PCAET, Gens du voyage



2 % | Vie sociale

France services, logement d'urgence...



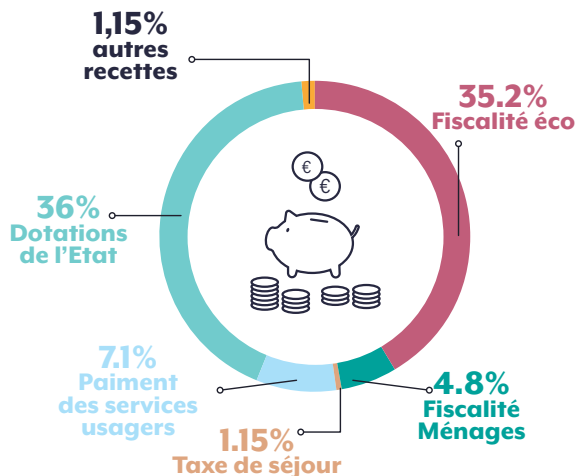
0.1 % | Fibre optique



OBC prend aussi en charge les dépenses liées aux casernes des Pompiers de Guer, La Gacilly et Malestroit ainsi que la Gendarmerie de La Gacilly ce qui représente : 911 164€



D'où proviennent les recettes d'OBC ?



Identité et attractivité du territoire

De l'Oust à Brocéliande communauté est une intercommunalité issue de la fusion en 2017 des trois anciennes communautés de communes de La Gacilly, Malestroit et Guer. Territoire singulier, sans ville centre, mais avec trois polarités et sous influence de deux pôles urbains majeurs que sont Rennes et Vannes, OBC ne bénéficie pas d'une forte notoriété. Cependant, ce territoire n'en est pas moins un espace dynamique et équilibré, alors quelle identité privilégier pour OBC ?

Forts d'une habitude de travail en commun, les élus des 26 communes de l'Oust à Brocéliande communauté ont souhaité engager une nouvelle étape dans la construction territoriale, soit à travers un travail collaboratif visant à définir le positionnement de la communauté de communes, à savoir la place que souhaite occuper le territoire dans l'esprit des publics : élus, habitants, acteurs économiques et culturels,....mais aussi acteurs, investisseurs, familles, entrepreneurs, touristes, porteurs de projets, talents... que le territoire souhaite attirer. Ce travail a pour objectif, notamment, d'enrichir la réflexion sur

le projet de territoire et de faciliter la priorisation des actions dans un contexte financier contraint.

Il s'agit d'une part de maintenir les forces vives du territoire, attachées à celui-ci par sa qualité de vie et son dynamisme en termes d'emplois et, d'autre part, d'attirer hommes et capitaux venant visiter, s'installer, entreprendre... pour assurer son développement harmonieux. Cette étude a débuté au printemps 2023 autour de l'élaboration d'un diagnostic et s'est poursuivie par de multiples échanges avec les élus et les acteurs du territoire mais également des services de la communauté de communes. Point d'orgue de cette étude la « soirée attractivité » du 20 juin 2023 qui a réuni plus d'une centaine de « forces vives » de la société civile de l'ensemble du territoire afin d'échanger sur les grands thèmes du développement territorial d'OBC.



La restitution de l'étude et du rapport de positionnement avec ses préconisations et ses grands principes d'action se déroulera au mois d'octobre. De ce document, découlera une stratégie de communication basée sur la définition d'une identité affirmée du territoire avec ses propres valeurs partagées par l'ensemble des acteurs.

L'intelligence collective, vous connaissez ?

Lors de la soirée attractivité organisée par de l'Oust à Brocéliande communauté, ce sont près de 120 participants qui ont phosphorés ensemble autour de l'attractivité économique, résidentielle et touristique et culturelle.

Comment attirer de nouveaux talents ? Comment donnez envie aux touristes de proximité ou étrangers de s'arrêter et découvrir notre territoire ? Comment satisfaire les habitants et leur donner envie de rester ?

Autant de problématiques et de questions que se posent les élus de l'Oust à Brocéliande communauté. Le pari de cette soirée : Proposer des ateliers collaboratifs en mixant acteurs économiques,

associatifs, professionnels du tourisme, collaborateurs municipaux et/ou communautaires et élus locaux.

Avec comme point de départ les mêmes questionnements, dans chaque groupe la vingtaine de participants, a échangé, fait part de sa vision, ses doutes, ses convictions...

De belles propositions, quelques oppositions mais surtout de nouvelles suggestions sont sorties de cette soirée riche en rencontres et en échanges. L'adage bien connu : « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » a raisonné lors de cet événement durant lequel le collectif a une nouvelle fois démontré sa force.

Aménagement du territoire et impératif environnemental :

le ZAN

Selon les projections de l'Insee, le Morbihan devrait accueillir plus de 70 000 nouveaux résidents d'ici à 2070. De l'Oust à Brocéliande communauté se doit d'anticiper cette évolution afin de préserver son identité et sa qualité de vie. Comment répondre aux besoins en logements, en infrastructures, tout en enravant l'étalement et le mitage ? Comment préserver les sols, en quantité et en qualité, afin de garantir leur bon fonctionnement ? La question de la sobriété foncière est au cœur des réflexions des élus d'OBC sur l'aménagement et l'urbanisme.

Chaque année, la France perd 20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers sous l'action des activités humaines. Étalement des villes, développement d'infrastructures, bétonisation... La lutte contre cette évolution est aujourd'hui un enjeu majeur pour limiter le réchauffement climatique. Aussi, la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 a posé un objectif de « Zéro artificialisation nette » (ZAN) à l'horizon de 2050. Cette loi vise à mieux prendre en compte les conséquences environnementales lors de la construction et de l'aménagement des sols, sans pour autant négliger les besoins des territoires en matière de logements, d'infrastructures et d'activités.



Zéro artificialisation nette : c'est quoi ?

Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif fixé pour 2050, en deux étapes. Dans un premier temps, il est demandé aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. Ensuite, les territoires devront parvenir à atteindre le ZAN d'ici à 2050, avec un objectif de réduction du rythme de l'artificialisation par tranches de 10 ans. Il s'agit d'arriver, à partir de 2050, à un équilibre entre les surfaces artificialisées et les surfaces « rendues à la nature ».

Au niveau national, un consensus semble se dégager afin de laisser la planification aux régions, tout en renvoyant aux communes et aux intercommunalités le soin d'organiser la répartition. La Région Bretagne a d'ores et déjà commencé à travailler avec les collectivités, sachant que dans ce contexte, le territoire breton dispose de 9 000 hectares de terres agricoles et d'espaces naturels disponibles à l'artificialisation d'ici à 2030. Les collectivités ont jusqu'en 2028 pour conformer leur PLU aux objectifs du ZAN.

Les élus d'OBC conviennent qu'il n'est plus possible d'envisager l'aménagement du territoire sans la conscience de la fragilité des ressources et de l'importance de préserver les espaces naturels et la biodiversité, composante forte de l'identité d'OBC. En effet, l'étalement urbain est également une problématique prégnante pour les territoires ruraux, car il fragilise la souveraineté agricole et alimentaire en détruisant des espaces agricoles, mais également il oblige les collectivités à déployer des réseaux (assainissement, collecte des déchets, fibre...) qui sont coûteux, sans compter les obligations de mobilités. Par ailleurs, l'habitat dispersé impacte le dynamisme des centres-bourgs.

Cela n'implique pas l'arrêt total de la construction, mais il va falloir réfléchir à une artificialisation de nouveaux espaces, conditionnée à une renaturation à proportion égale. Par ailleurs, le zéro artificialisation nette doit également passer par l'utilisation des locaux vacants mais également la rénovation des friches. A cet égard, le fonds vert comprend un axe dédié au financement des opérations de recyclage de friches.



Le logement

L'accès au logement est un problème prégnant dans de nombreux territoires, dont celui d'OBC. La difficulté de trouver un logement concerne autant les usagers résidents sur le territoire ou ceux

souhaitant venir s'installer. Dans ce contexte, la communauté de communes s'est engagée, dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, à développer un habitat solidaire pour apporter des réponses adaptées aux besoins de la population.

Au cœur de la réflexion, le parcours résidentiel, soit le processus qui fait que, tout au long de la vie, une personne fait évoluer son habitat en déménageant afin de répondre à l'évolution de ses besoins. Concrètement, un recensement des besoins en logement locatif a été réalisé auprès des communes, avec pour objectif de favoriser un habitat solidaire intégrant le logement des jeunes, des actifs en mobilité, des seniors, mais également de répondre

aux besoins des ménages en difficultés d'accès et de maintien dans le logement. Pour faciliter ce parcours résidentiel, plusieurs moyens peuvent être mis en place tels que le soutien à la production de logements locatifs sociaux, la cohabitation intergénérationnelle, les logements temporaires et d'urgence, la création de foyers de travailleurs...

Dans ce contexte, Jean-Luc Bléher, président d'OBC, a rencontré les cinq bailleurs sociaux opérant sur le territoire afin de leur proposer un appel à projet constitué avec les maires des 26 communes d'OBC. Cet appel à projet représente une soixantaine de logements répartis sur douze communes, pour des opérations allant de 2 à 12 logements en maison individuelle ou en petit collectif, du T1 au T5. Pour les communes d'OBC, cette opération permet notamment de mutualiser les frais d'études mais également de réaliser des logements sur des communes qui seules intéresseraient moins les bailleurs. A ce jour, un seul bailleur social a répondu à ce projet. Une rencontre doit être organisée à l'automne avec OBC pour affiner et arrêter le projet.

Le saviez-vous

Trois logements d'urgence en 2023.

La communauté de communes dispose à ce jour de trois logements d'urgence situés à Malestroit, Carentoir et Guer. Ces logements, avec deux chambres, sont proposés aux personnes seules et aux familles avec enfant qui vivent une rupture familiale, sont victimes de violences conjugales, d'un sinistre ou rencontrant des difficultés temporaires. Le demandeur est mis en relation avec un coordinateur de l'Oust à Brocéliande communauté, un élu en charge de la Vie sociale et un travailleur social de l'AMISEP missionné par OBC pour échanger sur sa situation. Ce dernier restera en contact avec l'occupant tout au long de sa présence dans le logement afin qu'il puisse retrouver à se loger durablement. En effet, le contrat d'occupation est signé pour une durée maximum de quatre mois.



© Adobe stock



Le saviez-vous

La « Maison de l'habitat et de l'énergie » offre un accompagnement personnalisé et gratuit afin de rénover les logements pour baisser les factures, améliorer le confort, permettre le maintien à domicile, diminuer l'impact environnemental, ou encore changer de chauffage.

LE LIEN *avec les clubs d'entreprises*

Le tissu économique de l'Oust à Brocéliande communauté reste dynamique malgré la conjoncture actuelle. Il représente 6% des emplois du Morbihan, parmi lesquels figurent majoritairement les secteurs du commerce, du transport, des services, des administrations, de l'enseignement ou de la santé.

Afin de maintenir le lien entre chefs d'entreprises et cultiver la dynamique existante, trois clubs d'entreprise coexistent sur le territoire. Le CEDRE pour le secteur de Guer, Brezéo Antenne de l'Oust pour celui de Malestroit, et la Clé à La Gacilly et Carentoir.

Ces clubs accompagnent les entreprises en proposant à leurs adhérents des rendez-vous d'information, des soirées à thème, des journées de rencontre, des visites d'entreprises et des actions de promotion collective. Ils travaillent également avec le service développement économique d'OBC et les élus, qui participent à leurs rencontres et leur apportent toute information utile concernant les actualités réglementaires, les dispositifs d'aides publiques ou les services proposés par la communauté de communes et ses partenaires.



LES ANIMATIONS ÉCO

Le service Economique assure, tout au long de l'année, le lien avec les entreprises du territoire via plusieurs rendez-vous qu'il organise :

- **Les Petits déj'éco** : un temps d'échange et d'écoute privilégié entre dirigeants et élus dans un esprit convivial.
- **OBC Innov** : une soirée autour de l'innovation des entreprises co-organisée avec la technopole de Vannes (VIPE)
- **Les Ateliers créateurs d'entreprises** : co-organisés avec la plateforme d'initiative locale pour accompagner les créateurs ou les chefs d'entreprises ;
- **OBC Réseau** : des rencontres avec les commerçants et échanges sur l'actualité et les bonnes pratiques.



Manager de commerce : les premières actions

Le maintien du dynamisme des centre-bourgs est un enjeu territorial et politique essentiel. C'est pourquoi, depuis avril 2022, les services d'OBC se sont étoffés d'un manager de commerces.

La première action d'Alexia Le Tarnec, manager de commerce, a consisté en la réalisation d'un diagnostic auprès des élus et commerçants dans le but de mettre en place un plan d'action pour la revitalisation des centralités qui s'articule en trois grands objectifs :

- 1. Soutenir le commerce de proximité existant** grâce à la promotion et valorisation ;
- 2. Favoriser l'émergence de nouveaux projets** par un accompagnement des porteurs de projet et le développement de l'attractivité ;
- 3. Renforcer le dynamisme des centre-bourgs par des aménagements urbains et des services contribuant à l'accessibilité et à l'attraction des rues commerçantes** et dynamiques grâce à un accompagnement des élus et des collectifs par l'ingénierie et le conseil.

Après avoir identifié les besoins clés et les principaux objectifs en matière de dynamisation commerciale, un plan d'action a été formalisé. Un Guide d'accueil des nouveaux commerçants a ainsi vu le jour, qui met en avant les atouts de notre territoire et apporte les informations utiles aux futurs porteurs de projets (les dispositifs d'accompagnement existants, les contacts utiles, les bonnes pratiques...). Une campagne de communication est en réflexion en faveur du commerce de proximité et plusieurs soirées d'échanges avec les commerçants seront organisées au printemps 2024.





Le Pass Commerce et artisanat

Le Pass Commerce et artisanat est un dispositif porté par la communauté de communes et la Région. Il permet d'accompagner les commerçants et les artisans locaux dans la création, la modernisation et le développement de leur activité par l'attribution d'une subvention à hauteur de 30% des investissements réalisés.

En 2022, 20 dossiers ont été retenus. Une remise officielle des chèques a eu lieu le 9 mars dernier.

Quelles entreprises peuvent prétendre à cette aide ?

- Les entreprises commerciales ou artisanales du territoire installées à proximité des centre-bourgs ;
- de moins de 7 salariés ;
- ayant un chiffre d'affaires inférieur à 1 M d'€ HT ;
- installées hors parc d'activités.

Quels types de travaux sont concernés ?

- Les travaux de mise aux normes, d'embellissement, d'accessibilité ;
- L'achat de matériel et d'équipement de production...
- L'investissement immatériel tel que la prestation de conseil entraînant l'équipement de matériel.

Quel est le montant de la subvention ?

- Il dépend de la dépense qui doit être comprise entre 6000 et 25 000 €
- Elle s'élève à hauteur de 30% des investissements dans la limite de 7 500€
- Elle est versée conjointement par la Région et OBC (50/50)

Le saviez-vous

Les contacts pour s'implanter sur le territoire, créer son entreprise...

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Nathalie Astruc | 06 02 50 81 12

nathalie.astruc@oust-broceliande.bzh

Vous voulez ouvrir ou dynamiser un commerce ?

Alexia Le Tarnec | 07 64 76 72 04

alexia.le-tarnec@oust-broceliande.bzh

Vous avez un projet innovant ou vous souhaitez louer des bureaux ?

Lucile Marciniak | 06 98 08 52 04 | lucile.

marciniak@oust-broceliande.bzh

Pour en savoir plus sur l'Economie circulaire et la réduction des déchets

Clémentine FICHE | 07 60 59 91 13 |

clementine.fiche@oust-broceliande.bzh



© OBC



Nouvelle coordination Femmes de Bretagne à Guer

Depuis octobre dernier, une nouvelle coordination Femmes de Bretagne s'est mise en place à Guer. L'association Femmes de Bretagne est un réseau permettant aux femmes entrepreneuses ou en création d'entreprise, de s'entraider, se soutenir et d'échanger sur des problématiques communes.

Dans cet objectif, une coordination s'est mise en place à Guer sous l'impulsion de deux co-coordinatrices, Agathe Pocard et Muriel Gauchet. Tous les premiers lundis du mois, elles vous proposent des ateliers et des séances de co-développement.

N'hésitez pas à aller les rencontrer dans les locaux de M&NT Solutions au 32 rue Claire Fontaine à Guer ou inscrivez-vous aux ateliers via Femmes de Bretagne www.femmesdebretagne.fr

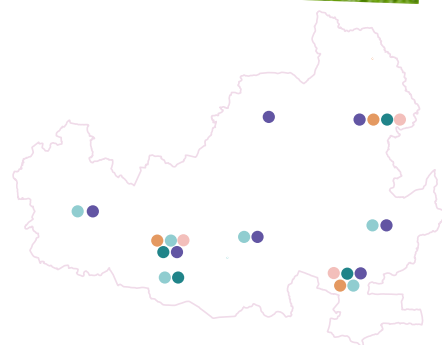


De l'Oust à Brocéliande communauté fait partie des communautés de communes qui offrent la plus grande capacité d'accueil Petite enfance, du département. Ainsi, la collectivité a souhaité construire une nouvelle structure d'accueil sur la commune de La Gacilly en réponse à l'actualisation des besoins. Le 1^{er} juin 2023, Jean-Luc Bléher, président d'OBC, et Jacques Rocher, maire de La Gacilly, entourés des élus du territoire, des collaborateurs du pôle petite enfance / enfance jeunesse et des financeurs, ont inauguré le Pôle enfance de La Gacilly.

Le Pôle enfance de La Gacilly répond aux besoins des familles, mais également à la volonté des élus de mener une politique d'accompagnement des familles à travers les actions menées en faveur de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité. En effet, les divers constats et éléments d'analyse de ce secteur géographique ont confirmé la nécessité de construire un nouvel

équipement fixe situé à La Gacilly, en complément de celui créé en 2015 à Carentoir. Le projet permet d'optimiser les déplacements des familles et l'occupation des espaces en rassemblant dans un même lieu l'ensemble des services.

Ainsi, le Pôle enfance de La Gacilly remplace le multi-accueil installé dans les anciens locaux du Trésor public et l'ALSH situé à la Planchette. Situé entre la caserne de Gendarmerie et le nouvel EHPAD, ce nouvel équipement regroupe un multi-accueil pour les enfants de 3 mois à 3 ans d'une capacité de 18 places, soit un doublement de l'accueil, le relais petite enfance d'une capacité de 10 enfants et l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les enfants entre 3 et 12 ans d'une capacité de 60 enfants contre 50 précédemment. Le lendemain de l'inauguration officielle, l'équipe du Pôle enfance a donné rendez-vous aux habitants pour une porte-ouverte. Une découverte qui a enchanté les visiteurs.



LES STRUCTURES PETITE-ENFANCE / ENFANCE JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE D'OBC :

- **7 multi-accueils** : Augan, Carentoir, Guer, La Gacilly, Malestroit, Ruffiac et Sérent
- **3 permanences relais petite enfance** : Guer, La Gacilly et Malestroit
- **3 lieux d'accueil enfants parents** : Augan, Guer et Malestroit
- **6 accueils de loisirs (ALSH)** : Carentoir, La Gacilly, Malestroit, Pleucadeuc, Ruffiac et Sérent. (A Guer, la gestion est confiée au Centre social Ti Mozaïk)
- **4 Tickets loisirs** : Carentoir, Guer, Malestroit et Pleucadeuc.

L'enfant au centre de sa conception

La construction a été pensée dans le cadre d'une démarche environnementale raisonnée. Afin de répondre à la « labellisation passive » et parvenir à la réalisation d'un bâtiment à faible impact écologique. Les matériaux ont été sélectionnés avec soin et choisis en fonction de critères environnementaux stricts, liés à l'impact de leurs empreintes écologiques. Par ailleurs, l'optimisation et la mutualisation des espaces ont été étudiés, donnant jour à un bâtiment relativement compact qui participe ainsi à limiter son emprise sur le terrain et à l'imperméabilisation du terrain naturel.

La place de l'enfant est au centre de sa conception. La disposition des salles selon la courbe du soleil, l'ergonomie des espaces, les matériaux naturels, les jeux de hauteurs de plafonds et de matières (revêtement mural, revêtement de sols...) et les aménagements paysagers sont autant de facteurs favorisant l'apprentissage des enfants dans ce bâtiment.

L'accent a également été mis sur l'accessibilité de la structure et des locaux (PMR, petite enfance premiers pas, poussettes...) mais également sur la sécurité des enfants et des professionnels au sein du bâtiment.

Comme l'a précisé l'ensemble du personnel « les enfants se sont appropriés les espaces immédiatement, sans aucune appréhension et avec beaucoup de plaisir ».



France Services

France services est une structure qui regroupe sur un même lieu, plusieurs services à destination de la population. Animés par des agents-médiateurs, ils accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives de premier niveau.

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires. Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans l'un de nos espaces France services pour accéder à un service public de qualité, offert par des agents formés et disponibles.

France services est présent à Guer et à Sérent, au sein de deux Maisons des services dédiées, ainsi que dans onze communes qui accueillent des rendez-vous décentralisés. Les espaces France services sont ouverts à tous, gratuitement, en face à face avec les agents médiateurs mais aussi en libre accès, via des bornes. Ils apportent des réponses aux questions courantes et permettent un accompagnement dans les démarches administratives numériques du quotidien tel que le suivi d'une demande CAF, une pré-demande de renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire ou de la carte grise..., un accompagnement à la déclaration de revenus numérique, aux demandes AMELI ou au dossier retraite...

La mission de France Services au travers de ses conseillers est aussi d'accompagner l'utilisateur vers l'autonomie dans l'usage numérique des services publics (création d'une adresse e-mail, d'un espace personnel dédié à chaque administration partenaire, le scan ou impression des pièces nécessaires à la constitution de dossiers, de simulation d'allocations...)

Ils facilitent la résolution des situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires ou à l'aide de la connaissance des ressources locales.

France Services OBC travaille avec un réseau de partenaires : MSA | CAF | Assurance Retraite | Assurance Maladie | La Poste | Pole Emploi | Point Justice | Finances Publiques

France services

4 avenue du général de Gaulle
56380 GUER
02 97 22 56 57

43 Place St-Pierre | 56460 SÉRENT
06 64 13 63 08

franceservices@oust-broceliande.bzh



L'école de musique intercommunale est un établissement d'enseignement artistique implanté à Guer.

L'équipe d'enseignants qualifiés de l'école de musique propose un apprentissage musical adapté à tous les profils. Pour l'année 2022-2023, ce sont 130 élèves de 4 ans et jusqu'à l'âge adulte qui ont bénéficié d'une offre de cours complète : éveil musical, cours individuel hebdomadaires, ensembles d'orchestres, chant choral, ateliers, musique de chambre, jazz ou musiques actuelles.

Jusqu'au 31 décembre 2022, OBC était conventionnée avec Ploërmel communauté pour la mise à disposition des professeurs. Depuis le 1^{er} janvier 2023, ceux-ci ont pu intégrer directement les effectifs du personnel de la communauté de communes, qui fonctionne désormais en autonomie.

La culture musicale est fortement ancrée sur le territoire. A côté et en complément de cette école, une vingtaine de structures proposent un enseignement à l'année ou des représentations musicales. Ainsi, six d'entre-elles sont conventionnées avec OBC en reconnaissance de l'activité d'enseignement musical : Eveil à la musique, Forum Créa'son, Harmonie Saint-Marc, le groupement culturel breton des pays de Vilaine, le bagad Aùel Douar, Philomèle.



Fête de la science, 2^{ème} édition

De l'Oust à Brocéliande communauté a engagé depuis 2021 un partenariat avec l'Espace des sciences de Rennes et l'académie militaire de Saint-Cyr qui se traduit par la deuxième édition de la Fête de la science qui se déroulera à Guer du 4 au 7 octobre 2023.

L'espace des sciences est un centre de culture scientifique, technique et industrielle. Acteur majeur de la médiation scientifique à destination du grand public et des scolaires, il est situé à Rennes au sein des Champs Libres. Souhaitant promouvoir ses activités,

et notamment proposer des expositions itinérantes en Bretagne, l'espace des sciences s'est naturellement tourné vers la commune de Guer-Coëtquidan, connue notamment pour accueillir les écoles militaires de Saint-Cyr où les sciences et la recherche sont au cœur des actions pédagogiques mises en œuvre.

Ainsi du 4 au 7 octobre 2023, la seconde édition de la Fête de la science associera les trois institutions, en partenariat avec le Cinéma Quai 56, les collèges de Guer et le Lycée Brocéliande, afin de proposer aux habitants du territoire des expositions, ateliers, conférences et projection sur le thème de l'Energie.

fête de la Science

SUR LE THÈME DE L'ÉNERGIE

EXPOSITIONS **PROJECTION**

ATELIERS **CONFÉRENCES**

**DU 3 AU 11 OCTOBRE
GUER**

Visite connectée

Dans le cadre de la stratégie itinérance, conduite sur le périmètre des communautés de communes De l'Oust à Brocéliande communauté et Ploërmel Communauté, Jean-Luc Bléher, président d'OBC, et Pierrick Lelièvre, vice-président tourisme et culture, ont inauguré, le vendredi 21 juillet à Saint-Martin-sur-Oust, le lancement du projet de signalétique connectée avec l'application «Imagina».

Le projet de signalétique numérique connectée s'inscrit dans la feuille de route régionale «itinérance douce terrestre». Ce projet permet de signaler et d'indiquer aux itinérants et usagers du quotidien (habitants) les services, sites touristiques et activités de loisirs présents le long et aux abords du canal de Nantes à Brest. L'étendue de l'expérimentation s'étire sur un linéaire allant des Forges-de-Lanouée au nord à Saint-Martin-sur-Oust au Sud.

Une application pour tous

Développé par la société Imagina basée à Vannes, le dispositif s'appuie sur des technologies de type : QR Code, bluetooth, balises beacon, application mobile. Pour se faire des outils numériques (balises beacon) sont positionnés à des carrefours stratégiques le long de l'itinéraire. Grâce à ces balises, les personnes ayant flashé un QR Code sur site ou ayant téléchargé l'application en amont pourront recevoir des notifications les informant sur différentes thématiques en temps réel. La signalétique numérique connectée est destinée aussi bien aux cyclotouristes, que navigants sur le canal mais aussi aux habitants.

Expérimentée sur deux années (2023-2024) sur le canal, elle pourra alors être déployée sur les autres voies vertes du territoire.



POUR TOUT SAVOIR SUR LA Véloodyssée,
le canal de Nantes à Brest
de Josselin à Malestroit

FLASHÉZ-MOI

Learn all about the véloodyssée,
the Nantes-Brest canal
from Josselin to Malestroit

SCAN ME



MUSÉE DE LA RÉSISTANCE EN BRETAGNE

SAINT-MARCEL (56)

Nouvelle exposition
temporaire

Ateliers pédagogiques
à chaque vacances



Siège communautaire

Parc d'activité Tirpen
56140 Malestroit
02 97 75 01 02
contact@oust-broceliande.bzh

Horaires d'ouvertures

Lun. : 8h30 - 12h30
Mar. | Mer. | Jeu : 8h30 - 12h30 | 14h - 17h
Ven. : 8h30 - 12h30 | 13h30 - 16h30

Maison des services

4 avenue du général de Gaulle | 56380 GUER
02 97 75 01 02
contact@oust-broceliande.bzh

Horaires d'ouvertures

Lun. | Mar. | Mer. | Jeu : 9h - 12h30 | 14h - 17h30
Ven. : 9h - 12h30 | 14h - 17h

France services

4 avenue du général de Gaulle | 56380 GUER
02 97 22 56 57
43 Place St-Pierre | 56460 SÉRENT
06 64 13 63 08
franceservices@oust-broceliande.bzh

Maison de l'habitat et de l'énergie

02 30 07 10 34
renovation.habitat@oust-broceliande.bzh

Déchets

02 97 75 01 02
> Serveur vocal : Tapez 2

SPANC

02 99 08 06 04

Transports scolaires

BreizhGo - Conseil Régional
> Collégiens / Lycéens : 02 22 51 42 00
> Primaires : 02 97 22 59 31 / 07 85 83 75 41

OBC contacts

Retrouvez tous les services sur l'application **OBC MOBILE**

Animations culturelles

- > école de musique
- > la Passerelle
- > espaces publics numériques
- > le Belvédère
- > musée de la Résistance
- > médiathèques

Rubrique Découvrir, sortir, bouger

Promotion touristique

- > office de Tourisme
- > circuits de randonnées
- > les Menhirs de Monteneuf

Rubrique Visiter le territoire

Transports et mobilités

- > Lignes de bus
- > Transport à la demande
- > Ti'bus
- > Location de vélos à assistance électrique

Rubrique Se déplacer sur le territoire

Équipements sportifs et vie associative

- > piscine de Sérent
- > piscine de Guer
- > piscine de Malestroit
- > piscine de La Gacilly

Rubrique Découvrir, sortir, bouger

Petite enfance

- > 7 multi-accueil
- > lieu d'accueil enfant parent
- > relais assistants maternels

Rubrique Petite enfance

Enfance jeunesse

- > 6 accueils de loisirs
- > 4 tickets loisirs

Rubrique Enfance jeunesse

Développement d'entreprises

- > espace de co-working
- > nombreux parcs d'activités sur le territoire

Rubrique Le développement économique

Social

- > espace autonomie
- > maison de services au public
- > territoire zéro chômeur

Rubrique Vie sociale

LA PAGE des enfants

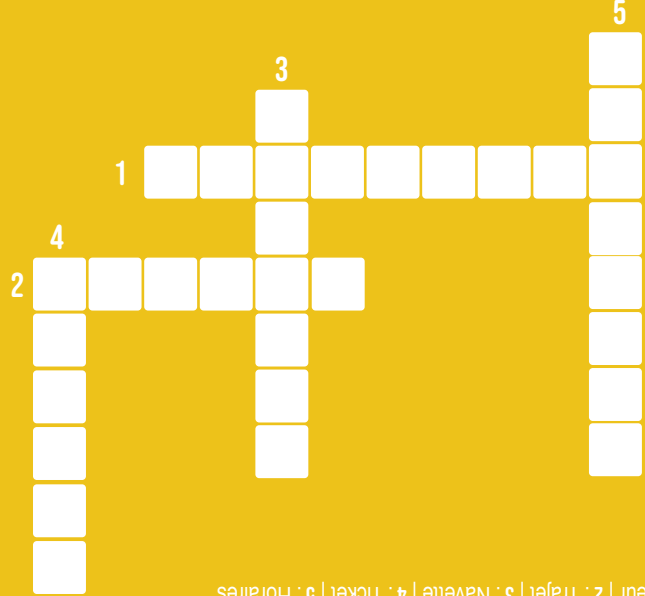
La mobilité c'est un véritable enjeu, à tout âge mais notamment quand on est ados. Gagner en autonomie c'est la possibilité d'aller voir les copains plus souvent, se retrouver pour faire un match, ou encore se rejoindre pour aller au cinéma.

Les lignes OBC

Les lignes OBC mobilité ont été notamment proposées pour cela. Chaque commune est desservie par les navettes, ce qui permet de se déplacer entre les communes ou rejoindre les lignes régionales Breizhgo. Les différents trajets sont proposés entre autre le mercredi ou le samedi en fonction des circuits.

Complète :

- 1: Conducteur
- 2: Parcours
- 3: Autre nom pour bus
- 4: Billet
- 5: Ils sont à respecter pour ne pas louper son bus



1 : Chauffeur | 2 : Trajet | 3 : Navette | 4 : Ticket | 5 : Horaires

Relie :

Qui Paul rejoint-il ?



Paul



Caroline, la maman



Papi Jo



Emma, la copine

